

## RÉUNION DU BUREAU SYNDICAL du lundi 28 novembre 2022

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

---

Le Bureau syndical s'est réuni pour une séance en son siège, sis 1 rue des Tissonvilliers à Sarcelles (95200), le lundi 28 novembre 2022 à 16h00, et a délibéré comme suit :

#### Délibérations

##### Institutionnel

- N° D22-62 **Désignation du secrétaire de séance en la personne de M. Guy DARAGON**  
*Rapporteur : Jean-Claude GENIÈS*  
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D22-63 **Approbation du procès-verbal du Bureau syndical du 19 septembre 2022**  
*Rapporteur : Jean-Claude GENIÈS*  
Délibération adoptée à l'unanimité

##### Traitement

- N° D22-64 **Indemnité d'assurance consécutive à un sinistre - Incendie du 24 novembre 2020 - Centre de tri des collectes sélectives**  
*Rapporteur : Jean-Claude GENIÈS*  
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D22-65 **Protocole d'accord transactionnel - Contrat de vente et recyclage des métaux - Société PAPREC France**  
*Rapporteur : Jean-Claude GENIÈS*  
Délibération adoptée à l'unanimité
- N° D22-66 **Attribution et autorisation de signer le marché 22DTV006 - Fourniture, livraison et déchargement de bennes et contenants sur les déchèteries du Sigidurs**  
*Rapporteur : Frédéric BOUCHE*  
Délibération adoptée à l'unanimité

Avis publié le 1<sup>er</sup> décembre 2022